



## Succession mineur validée

-----  
Par emilie5909

Bonjour

J aimerais être aiguiller au vu de ma situation, merci.

Voilà le papa de mes 2 enfants(mineur) est décédé il y a un an, nous étions séparé,je me suis occupé de tout ses papiers, j ai fais le nécessaire auprès du notaire et du juge des mineurs qui m a accordé la validation à la succession.j ai bientôt rdv chez le notaire pour la fin de la succession,

Il y a pas mal de factures en attente (eau,edf,impôts ts,credit voiture) (j avais prévenu les organismes de la situation)j ai refusé que le notaire s en occupe car le coût demandé était de 350e (pour 10 factures) ,j en avais déjà avancé 400e...

Ayant maintenant accès à ses comptes et à ceux de mes enfants comment je dois procéder pour régler les factures ? N ayant plus rien à son nom ni cb ni chéquier, je dois régler 200e au notaire des notre prochain rdv,je suis un peu perdue je ne voudrais pas retirer certaines sommes sans autorisation,

Merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Avez vous vu avec la banque pour des règlements par virement ?

-----  
Par emilie5909

Justement j y ai rendez-vous demain je m y renseignerai.

Par la suite j aurai à faire la carte grise pour la vente de la voiture pensez vous que je dois passer par le juge à la moindre demande ?

Merci

-----  
Par ESP

Pour la voiture cela ne devrait poser aucun problème si tout le monde est d'accord.

Renseignez vous sur le site de l'ANTS.

-----  
Par emilie5909

Merci beaucoup pour votre réponse

Cordialement